PROJET ASSOCIATIF
2016-2019

ENSEMBLE, PARTAGEONS NOS LOISIRS POUR BÂTIR L'AVENIR

L'ASSOCIATION PELLOUAILLAISE DE LOISIRS ET D'ANIMATION

l'apla | 21 place place de L'Échanson | 49112 Pellouailles-Les-Vignes
Tél. : 02 41 76 19 15 | Courriel : accueil@asso-apla.fr
apla.over-blog.com

Sommaire

Mot de la présidente

1. L'APLA 4

1.1. Son histoire 4

1.2. Son objet et son fonctionnement statutaire 4

1.3. Ses textes de référence et ses valeurs 6

2. Les orientations des secteurs de l'APLA 7

2.1. Le secteur Enfance 7

2.2. Le secteur Jeunesse 7

2.3. Le secteur « Espace de Vie Sociale » 8

3. LES MOYENS 9

4. Evaluation et perspectives 10

4.1. L'évaluation du projet associatif 10

4.2. Les perspectives 10

5. Annexes 10

Le mot de la présidente

La démarche de projet que nous souhaitons vous présenter s'enracine dans notre recherche constante de compréhension de ce qui fait la vie quotidienne des habitants de la commune à laquelle nous appartenons.
Nos réflexions et une partie de nos actions, les discussions avec la municipalité, les partenaires institutionnels, et l'implication importante des élus associatifs au côté du personnel, permettent aujourd'hui de dégager l'horizon de notre action.

Sur cet horizon, ce projet répond à la réalité du territoire en définissant des orientations telles que :
- Se donner les moyens pour penser collectivement, avec les habitants des réponses créatives.
- Penser les loisirs pour les enfants et les jeunes en favorisant l'accès à des accueils et des services de proximité ainsi qu'à des activités éducatives et citoyennes.

Pour nous, les valeurs défendues par les professionnels, les élus, les bénévoles répondent à une même préoccupation et une même volonté :

- susciter le mieux vivre ensemble.

Au-delà des données diagnostiques qui quantifient utilement sa situation socio-économique, il faut nous attacher à comprendre ce qui marque le quotidien des habitants.
Il s'agit pour l'APLA, d'offrir des opportunités de rencontre, de reconnaissance mutuelle, de rassemblement, dans une intention globale d'actions complémentaires.

Nous souhaitons que l'association soit un espace ouvert à tous quels que soient l'âge, la condition sociale, l'origine et la culture.
Cette volonté justifie la variété des actions engagées : les accueils de loisirs, l'accueil des adolescents, les ateliers enfants et adultes, l'implication dans des évènements festifs et culturels de la commune.
Cette variété répond à des intentions, en particulier celles de l'accueil et de la participation.
Ainsi, l'APLA vise des publics divers pour permettre des rencontres à travers un projet pédagogique de qualité.

Ce document a pour objet de définir les grands projets d'actions de l'APLA pour les quatre années à venir.

Ce n’est pas seulement un travail d’intentions, mais le fruit du travail quotidien et de la réflexion de toute une équipe depuis la création de l’association et au cours des trois dernières années.
Ce temps a été nécessaire pour se réinterroger, pour tenir compte des évolutions des partenaires, des financeurs et des changements sociétaux.

Ce projet envisage des pistes d’actions en mesure de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

Il s’appuie à la fois sur :
- L’analyse des besoins repérés par l’équipe de professionnels,
- L’émergence des initiatives des habitants et des acteurs locaux,
- La volonté de développer du lien social,
- Le travail engagé depuis plusieurs années avec la municipalité de Pellouailles les Vignes et l’association des Francas, partenaires privilégiés de notre projet,
- Les réflexions du Conseil d’Administration,
- L’évaluation des actions.

Associativement vôtre,

Agnès LECLERC, présidente de l’APLA depuis Juin 2012.

1.L’APLA

1.1 Son histoire :

L’APLA (Association Pellouaillaise de Loisirs et d’Animation) est née, en 1998, d’une volonté municipale. Elle est issue de la réflexion entamée en 1996, par la commission extra-municipale pour la mise en place d’une politique globale d’animation. Cette réflexion a été menée en partenariat avec l’Union Régionale des FRANCAS. Depuis cette date, l’APLA est affiliée à la fédération des Francas – fédération d’Education Populaire - et bénéficie d’un réseau, de reconnaissance et de ressources.

Le nouveau PEC (Projet Educatif Communal) fut réactualisé en 2004 suite à un fort accroissement démographique. Il a réuni l’ensemble des acteurs locaux autour du principe de co-éducation, suivant l’adage « Il faut tout un village pour éduquer un enfant ».

En 2005, l’APLA écrit un nouveau projet associatif pour la mise en place d’actions vers les enfants, les jeunes, les familles et les associations locales.

Au regard du développement du territoire, l’APLA coordonne des actions vers l’ensemble des habitants en lien avec la municipalité.

En 2014, les nouveaux rythmes scolaires nécessitent une réflexion élargie dans le cadre d’un comité de pilotage regroupant les acteurs concernés (municipalité, écoles, parents, associations, …). Le Projet Educatif de Territoire (cf. annexe 1) est écrit suite aux rencontres de ce comité.

1.2 Son objet et son fonctionnement statutaire :

L’association a pour objet (Article 4 des statuts, cf annexe 2) :

- De définir un projet global d’animation à vocation sociale, culturelle et éducative en direction de l’ensemble de la population.
- De faciliter la rencontre, l’échange et l’implication des individus.
- De promouvoir la vie associative en respectant le caractère propre de chaque association.
- De gérer le centre de ressource.
- De prendre en compte et favoriser le travail intercommunal.

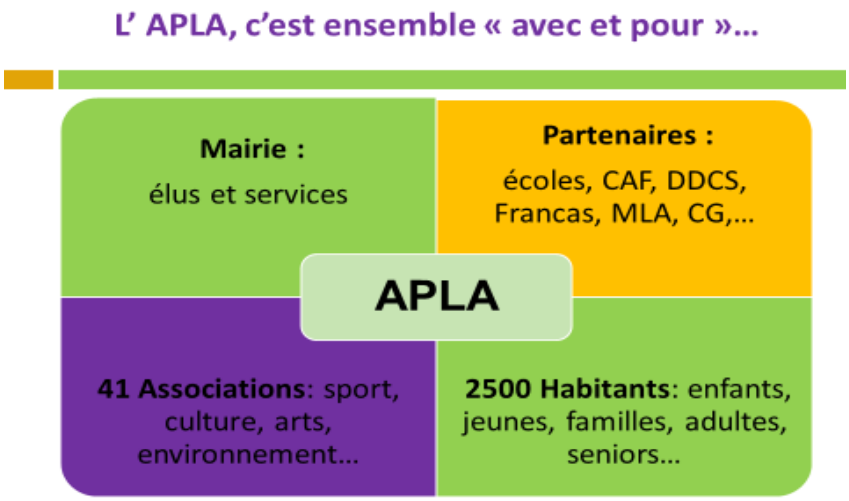

FONCTIONNEMENT STATUTAIRE de l'Association Pellouaillaise de Loisirs et d'Animation

CONSEIL

12 Membres
Représentants des adhérents

8 Membres de DROIT (Représentants :

1 Francas + 1 Ecoles + 4 représentants

Mairie +

Travail COLLECTIF en COMMISSIONS

« Réflexion/Actions »

BUREAU élu par le CA

Présidence représentant(e) des adhérents

Vice-présidence, élu(e) municipal(e)

Trésorier + 4 membres

DIRECTEUR

les francas

EQUIPE de Salariés

1.3 Ses textes de référence et ses valeurs :

- **La Convention internationale des droits de l'enfant** (texte de l'ONU de 1989)
  (Cf. annexe 3)
  Il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la charte dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

- **Le projet des Francas 2015-2020** Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation **:**
  (cf. annexe 4)
  Le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » donne à voir qui sont les Francas, les valeurs qui les portent, la perspective de société à laquelle ils aspirent, leur ambition politique pour l'éducation, le regard qu'ils portent sur la condition enfantine et la place des jeunes. Ce projet formule par ailleurs des propositions pour l'action éducative locale que les Francas souhaitent partager et mettre en œuvre avec d'autres, pour contribuer ensemble à l'épanouissement et à l'émancipation des enfants et des adolescents sur les territoires.

  Les Francas promeuvent, dans ce projet et dans leurs actions quotidiennes, une action éducative qui transmette et fasse vivre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et les principes qui constituent le socle de la République indivisible, laïque et sociale. Cette action éducative est également porteuse des valeurs d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent tout autant à la construction du vivre ensemble.

  Josianne Ricard, Présidente de la Fédération nationale des Francas

- **Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2014**
  (Cf. annexe 1)
  Principe de co-éducation en lien avec la mise en place des nouveaux rythmes.
  Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs...

L'APLA vise à faire vivre la participation et puise ses fondements dans l'éducation populaire.
L'éducation populaire se définit comme:" l'éducation du peuple, par le peuple et pour le peuple, afin de permettre à tous d'acquérir les connaissances pour comprendre le monde, s'y situer, être un citoyen actif, le partager et le transformer " (F. Lepage).
Si nous nous appuyons sur ces valeurs, et souhaitons les défendre, c'est parce qu'elles sont vectrices de lien social, en permettant à chacun d'évoluer dans l'environnement qui est le sien, mais aussi d'être ouvert sur le monde.

Le projet associatif de l'APLA partage l'ensemble des valeurs des textes de références et souhaite mettre l'accent plus particulièrement sur :
- le respect,
- la liberté,
- la solidarité,
- l'égalité,
- la tolérance.

Ces valeurs affichées sont l'esprit du slogan de l'association:

"Ensemble, partageons nos loisirs pour bâtir l'avenir"

2. Les orientations des secteurs de l'APLA

2.1 Le secteur Enfance :

Objectifs :

- Assurer des accueils éducatifs de qualités
- Permettre l'apprentissage du vivre-ensemble
- Aider à construire l'autonomie de l'enfant
- Contribuer à la formation du citoyen

Concrètement

- Proposer et organiser des animations (culturelles, scientifiques, techniques et environnementales) répondant aux besoins des enfants

- Favoriser les échanges et les projets entres les structures (multiaccueils, crèches, écoles, associations…)

- Mettre en œuvre des démarches permettant l'exercice de la citoyenneté (outils, animations…)

- Découvrir, expérimenter pour comprendre puis agir sur son environnement.

2.2 Le secteur Jeunesse

Objectifs :

- Contribuer au vivre ensemble et à la formation du citoyen
- Permettre la prise d'initiatives individuelles et collectives

Concrètement

-Mettre en place et animer des temps d'échanges et de concertation pour rendre les jeunes acteurs.

- Favoriser et accompagner l'émergence d'idées pour co-construire des projets.

- Accompagner les jeunes dans les étapes de l'élaboration de projet.

- Proposer et conduire des actions de prévenance sur les préoccupations concernant le public jeune.

- Echanger, rencontrer ses pairs et les partenaires (ouverture, enrichissement)

- Découvrir, expérimenter pour comprendre puis agir sur son environnement.

2.3 Le secteur « Espace de Vie Sociale » :

Objectifs :

- Lutter contre l'isolement.
- Renforcer les liens sociaux et familiaux.
- Favoriser l'Implication des personnes dans une dynamique sociale pour un mieux vivre ensemble.

Concrètement

- Proposer et animer des ateliers
- Organiser et coordonner des actions événementielles
- Ouvrir aux habitants et aux familles des espaces et des temps de rencontres, d'échanges et d'expression.
- Organiser et animer des actions de loisirs.
- Proposer et conduire des actions d'information sur les préoccupations concernant les habitants.

Dans le cadre d'activités complémentaires, l'APLA se propose de :

- Soutenir la vie associatives et les bénévoles sur le territoire.
- Favoriser le partenariat, la coopération et la mutualisation.

3. LES MOYENS

Etat 2016

	Humains	Locaux	Partenaires institutionnels	Accueils
SECTEUR ENFANCE	Coordinateur(trice)	-Espace Loisirs -Bar Asso -Espaces communaux	-Municipalité -CAF -Conseil Départemental -Les Francas -DDCS	-ALSH mercredis -ALSH vacances -Séjours courts -Séjours -Périscolaire matin et soir -Pause méridienne + TAP
SECTEUR JEUNESSE	Coordinateur(trice)	-Bar Asso -Espaces communaux	-Municipalité -CAF -Conseil Départemental -Les Francas -DDCS	-ALSH mercredis -ALSH vacances -Séjours courts été -Séjours -Ateliers thématiques ponctuels -Accompagnement projets de jeunes
SECTEUR EVS	Coordinateur(trice)	-Espaces communaux	-Municipalité -CAF	-Vacances scolaires -Ateliers thématiques dans l'année -Commission habitants -Evènements
FONCTIONNEMENT	Directeur Secrétaire/comptable	-Espace Echanson -Espaces communaux	-Municipalité -CAF -Conseil Départemental -Les Francas	-Périodes d'inscriptions -Toute l'année

4. Evaluation et perspectives

4.1 L'évaluation du projet associatif :

L'évaluation est faite annuellement par l'équipe. Elle prend en compte les actions effectives réalisées, les moyens mis en œuvre, la fréquentation et les suites à donner.

Elle est présentée au cours de l'A.G. annuelle. Il sera vérifié si l'ensemble des objectifs a été travaillé, au regard des actions mises en œuvre.

4.2 Les perspectives :

Au regard de l'évaluation effectuée en 2019, l'APLA s'engagera dans l'ajustement des actions répondant à une cohérence éducative et aux besoins du territoire.

5. Annexes

Les annexes ci-dessous sont disponibles sur le site de l'APLA www.asso-apla.fr / rubrique Vie Statutaire

Annexe 1 : Projet Educatif de Territoire.

Annexe 2 : Statuts de l'APLA.
Annexe 3 : Convention internationale des droits de l'enfant.
Annexe 4: Projet des Francas 2015-2020 les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation.